

LA CROIX-ROUGE COLLABORE AUX EXPULSIONS

AUTOUR DE QUELQUES VAUTOURS DE LA MACHINE À EXPULSER - #1

QUELQUES VAUTOURS DE LA MACHINE À EXPULSER ...



A travers ses différentes filiales, Bouygues a construit ou participé à la construction de centres de rétention de Coquelles (Cirmad Prospectives et Narpac), Palaiseau (OF Equipment), Rennes (GTB), Marseille-Le Canet (GFC Construction), Lyon St-Exupéry (GFC Construction), Nîmes-Courbessac (GFC Construction), Mesnil-Amelot (SCREG).

Les hôtels de grands groupes (Accor, Ibis, Holiday Inn...) servent de prison qu'il s'agisse de zone d'attente ou de locaux de rétention.

Hôtels Ibis : Altea et Hilton - Port de Calais : Hôtel Holiday Inn - Gare de Calais-Fréthun : Hôtel Holiday Inn LRA permanents : Hôtel Campanile (groupe Starwood)

Une banque désormais célèbre pour balancer des sans-papiers aux flics est la BNP. Il se trouve en outre que

BNP PARIBAS c'est une des plus grosses du secteur dans le monde... et donc aussi que ses agences se trouvent un peu partout. Sinon, les noms de la Société Générale (à Boulogne et Châtenay-Malabry, Hauts-de-Seine), du Crédit Lyonnais (à Aulnay-sous-Bois) et du CIC (à Montrouge) sont sortis début octobre 2009 dans la presse pour des histoires identiques. La Poste s'est de même distinguée pour des cas à Châtelaillon et aux Mureaux en novembre 2007, à Viry-Châtillon en décembre 2009, ainsi qu'à Paris depuis longtemps.

GTM Multiservices filiale de Vinci assure les repas, la blanchisserie ou le nettoyage dans les centre de rétention et zone d'attente de Marseille-Canet, et de Roissy (Zapi

Vinci

3). A Zapi 3, ils assurent aussi la maintenance immobilière et le transport des retenus.

Dès l'ouverture des premiers centres en 1984, l'Etat a recherché un partenaire associatif pour donner un vernis humanitaire à ces nouvelles prisons. Jusqu'à présent, la CIMADE avait le monopole de « l'assistance juridique » en rétention. Depuis, LE 2 JANVIER 2010 cinq autres associations (France Terre d'Asile, Ordre de Malte France, Forum Réfugiés, ASSFAM et la Croix Rouge) se partage la gestion des centres de rétention administratifs.

La Croix Rouge a géré le hangar de Sangatte (Calais) pour le compte de l'Etat jusqu'en 2002, mais elle le fait aussi dans les centres de rétention en Italie (Turin, Milan, Rome) ou en Espagne. En France, elle est présente sur les chantiers d'expulsions, elle accompagne l'expulsion des Rom et participe au fonctionnement de la Zone d'attente Zapi 3 à Roissy (touchant 109 millions d'euros pour ce faire).

Société Derichbourg : s'occupe du nettoyage de centre de rétention et emploie des sans-papiers dans le service propreté et de la sécurité.

DERICHEBOURG

Pour plus d'information, lire la brochure sur internet « A chaque le sien... Recension de vautours qui se font du fric avec la machine à expulser ».

Carlson Wagonlit Travel (CWT) : agence de voyage qui a le monopole pour réservé les places d'avions et de bateaux pour les sans-papiers expulsés, et les flics de l'escorte.



Par avion, toutes les grandes compagnies pratiquent les expulsions, mais beaucoup se font via Air France (qui accorde aussi des « miles », c'est à dire des points de fidélité dont l'accumulation procure des billets gratuits, aux keufs de l'escorte).



Partout s'érigent des frontières qui font le tri entre celles et ceux qui seront chassés et les autres : lors des contrôles dans les transports, lors des rafles policières dans les rues, aux guichets d'agences d'intérim ou de banques qui les balancent aux flics. Partout se dressent des entreprises qui s'enrichissent sur ces expulsions : des compagnies aériennes transportent les sans-papiers retenus, des hôtels servent de prison, des associations aident les flics à gérer proprement les expulsions dans les centres de rétention, des entreprises fournissent la bouffe, des multinationales du BTP construisent et modernisent ces camps.

Cette brochure -la première d'une série autour de quelques vautours de la machine à expulser- se veut une petite contribution à la lutte contre les frontières et l'enfermement.

Liberté pour toutes et tous, avec ou sans papiers !



Pas de copyright, pas de frontière

SOMMAIRE

INTRODUCTION

INTRODUCTION.....P.3

LA COLLABORATION DE LA CROIX-ROUGE
À LA MACHINE À EXPULSER EN FRANCE

LES ZONES D'ATTENTE.....P.5

CHARTERS.....P.7

LA CROIX-ROUGE QUÊTE ET ENQUÈTE.....P.13

LES EXPULSIONS DE RROMS.....P.22

ITALIE : LA CROIX-ROUGE COGÈRE
LES CENTRES D'IDENTIFICATION ET
D'EXPULSION (CIE).....P.27

DANS LES CENTRES DE RÉTENTION EN ITALIE LA
POLICE VIOLE, LA CROIX-ROUGE COUVRE.....P.34

LA CROIX-ROUGE ENFERME LES
MIGRANTS EN MAURITANIE.....P.39

EN BELGIQUE.....P.41

POUR FINIR.....P.44

Dans différents pays du monde, la Croix-Rouge participe au tri, à l'enfermement et à l'expulsion des personnes décretées indésirables par les États.

Que ce soit en relevant les empreintes des personnes pour les fichiers en Italie, en gérant des centres de rétention dans différents pays du monde, en participant à des charters qui expulsent des dizaines de sans-papiers, les exemples de cette collaboration aux politiques de contrôle des personnes sont nombreux.

Ce sont quelques-uns de ces exemples dont il est question ici, ainsi que des luttes qui tentent de s'y opposer.

Toutes ses missions, la Croix-Rouge les effectue en mettant en avant son principe de neutralité. Mais la neutralité choisit toujours son camp : celui du pouvoir. Elle sert de garantie aux États pour donner des apparences humaines aux guerres, gestion des catastrophes et politiques répressives. Les États, en effet, ont besoin d'auxiliaires civils pour les aider à contrôler, organiser et gérer la misère. Des associations humanitaires tirent profit de cela, leur charité étant surtout destinée à empêcher l'auto-organisation et les luttes.

Sa collaboration la Croix-Rouge n'aime pas qu'elle soit dévoilée au grand jour. Raison de plus pour faire connaître ses pratiques le plus largement possible. S'attaquer à la Croix-Rouge et plus largement au vernis humanitaire qui entoure l'enfermement, les expulsions et le contrôle aux frontières, c'est s'attaquer à l'un des rouages de la machine à expulser.

juin 2012



CROCE ROSSA ITALIANA-CORI

Gare de Vintimille (Italie, hiver 2011)



Affiche collée à Paris en Mai 2005

POUR FINIR

Les faits relatés dans cette brochure sont évidemment loin d'être exhaustifs, la Croix-Rouge étant impliquée dans la gestion de la plupart des camps de réfugiés et de déplacés qui se multiplient dans le monde. Son rôle, au-delà de la charité humanitaire, est également d'empêcher l'auto-organisation et les luttes. Très peu d'informations en français sont disponibles sur des résistances qui auraient été menées contre l'association dans ces camps.

Cependant voici deux histoires de lutte menées par des réfugiés confrontés à la Croix-Rouge :

En Guinée forestière, au camp d'Albadaria en juillet-août 2003 une cinquantaine de femmes ont retenu des humanitaires et bloqué des véhicules de la Croix-Rouge pour obtenir du matériel pour se protéger de la pluie. « *Elles demandent des bâches plastifiées afin de protéger des pluies diluviennes leurs cases en terre battue. Devant l'absence de réponse des administrateurs du camp, elles occupent la voie principale du camp en scandant «Nous voulons des bâches !», elles arrêtent des volontaires européens d'une ONG pendant plusieurs heures en les maintenant sous la pluie, puis elles bloquent un véhicule de la Croix Rouge. [...] Les représentants des ONG ne seront relâchés que lorsque les femmes auront obtenu un rendez-vous avec les responsables de l'administration guinéenne chargée des réfugiés. Une délégation de quatre femmes sera reçue par cette autorité, et quelques jours plus tard les femmes [...] recevront les bâches.* » (Agier, Michel. Gérer les indésirables.)

À Bogota, en Colombie, « *en décembre 1999, près de 200 desplazados colombiens (déplacés par la guerre à l'intérieur du pays) occupent le siège du CICR (Comité international de la Croix Rouge) en s'appuyant sur la protection diplomatique du lieu pour mieux faire entendre leur voix hors du pays et ne pas être chassés. Ils seront bientôt plus d'un millier, pour demander l'accès à la certification [certificat de déplacé qui donne droit aux aides minimales de nourriture, santé et logement pendant six mois] [...] les trois quarts de ces occupants du CICR demandant à ne pas retourner chez eux et à pouvoir s'installer à Bogota. La police réplique en encerclant et bouclant l'accès à la rue de l'immeuble. Alors que le mouvement obtient partiellement satisfaction au bout de plusieurs mois de lutte, certains desplazados décident de rester et de squatter l'immeuble, abandonné par les employés du CICR.* »

LA COLLABORATION DE LA CROIX-ROUGE À LA MACHINE À EXPULSER EN FRANCE

LES ZONES D'ATTENTE

Les Zones d'Attente (ZA) sont des prisons où l'Etat enferme les étrangers et les étrangères à qui l'entrée sur le territoire français est refusée. L'une des plus grosses zones d'attente se situe à l'aéroport de Roissy : la ZAPI 3 (Zone d'Attente pour Personnes en Instance), où 180 personnes peuvent être enfermées pour une durée pouvant aller jusqu'à 26 jours. Cette prison existe depuis 2001 et la Croix-Rouge y intervient depuis 2003. Caution humanitaire, ils sont chargés de donner un kit d'hygiène et de fournir une carte téléphonique aux personnes enfermées. Ils s'occupent aussi des mineurs non-accompagnés en tant qu'administrateurs ad hoc¹.

L'arrivée de cet organisme avait été saluée à l'époque par le Lieutenant Taupin, responsable de la PAF (Police de l'Air et des Frontières) de Roissy : « *C'est un plaisir de travailler avec des gens sérieux, qui n'ont pas une culture systématique de méfiance vis-à-vis de notre travail* »².

En 2003-2004, une journaliste, Anne de Loisy, s'est fait embauchée par la Croix-Rouge pour travailler dans la ZAPI 3 en tant que média-trice.

Suite à cette expérience, elle a écrit un livre (*Bienvenue en France*) dans lequel elle raconte au quotidien, les injures racistes, les violences et mauvais traitements qui font le quotidien de la zone d'attente. Aux salariés de la Croix-Rouge qui face à leur impuissance s'épanchent dans un cahier de liaison à usage interne, une note de la direction répond : « *Nous vous demandons, dans le respect du principe de neutralité de la Croix-Rouge de cesser tout commentaire sarcastique à l'encontre de la police aux frontières dans le cahier de liaison.* »

Après la sortie du livre, la Croix-Rouge intentera un procès à Anne de Loisy.

En 2009, un rapport d'Human Right Watch

Paris : tiens donc, ça continue

(source : *indymedia*)

jundi 25 février 2010

Tiens donc, ça continue. La nuit de lundi 22 au mardi 23 février à paris, toutes les vitres d'une boutique SNCF (rue Littré, 6e), d'une agence Carlson Wagonlit (rue Leriche, 15e), d'un local de la Croix-Rouge et d'un véhicule de ces derniers (rue Desgoffe,

6e), ont volé en éclats. Parce la SNCF expulse les sans-papiers vers les centres de rétention (par exemple après l'incendie de Vincennes ou la destruction de la « jungle » de Calais) et participe activement aux rafles, parce que Carlson Wagonlit réserve les billets d'avion des sans-papiers et des flics de l'escorte lors des expulsions, parce que la Croix-Rouge cogère la zone d'attente de l'aéroport de Roissy et des centres de rétention en Italie et en Espagne... ils méritent toujours de se prendre des coups.

Les gesticulations de la flicaille n'arrêteront rien. Ici comme ailleurs, dedans comme dehors, solidarité avec tous ceux qui se battent pour la liberté.

critique le rôle et l'attitude des administrateurs ad hoc de la Croix-Rouge concernant les mineurs isolés³. Dans leur communiqué de réponse, l'organisme humanitaire se justifia notalement en disant que « toute violation de droits, allégation de violence ou de traitement dégradant fait l'objet par la Croix-Rouge française fait l'objet d'un signalement à la police à Roissy qui procède aux vérifications et autres procédures qui s'imposent ». (sic) Plutôt que de dénoncer les violences publiquement, ils préfèrent donc en parler à ceux-là même qui les commettent.

Quand les armées de la démocratie ont envahi l'ex-Yougoslavie, l'Afghanistan et l'Iraq, ils amenaient derrière eux l'armée humanitaire de la Croix-Rouge. Sous prétexte de protection contre une politique d'épuration ethnique la Croix-Rouge s'est chargée de la gestion d'une série de camps de concentration et de prisonniers en ex-Yougoslavie. En réalité elle cherche à intégrer la politique européenne de contrôle des flux migratoires dans les manœuvres militaires des forces de l'ONU. Chacun sait (et pas mal d'employés dissidents de la Croix-Rouge l'ont quitté parce qu'ils ne supportaient plus cette neutralité odieuse) qu'il est impossible de rester neutre en temps de guerre. Rester neutre signifie choisir le camp du plus fort – même quand on soigne le plus faible. La conduite des guerres actuelles serait « humanitaire », mais quel être sensé pourrait jamais croire qu'il y a quelque chose d'humanitaire dans les bombardements, les corps déchirés, les blessés, les viols ? En prétendant rester neutre, la Croix-Rouge ne fait que renforcer le pouvoir en place. En Iraq, en Afghanistan, comme ailleurs.

L'histoire en apparence sans fin de l'exploitation et de l'oppression a toujours eu besoin d'un corps de collaborateurs qui se cachent volontiers derrière un « je ne savais pas ». La gestion démocratique du capitalisme et de l'oppression a tout intérêt à étendre le plus possible ce que quelqu'un a appelé à l'époque des camps d'extermination nazis « la zone grise de la collaboration ». Refuser de collaborer avec un système qui organise la déportation systématique pour préserver les profits économiques et le pouvoir de quelques uns, c'est ouvrir la possibilité d'une critique réelle du monde dans lequel on est forcé de vivre.

Grattons le vernis humanitaire de ce système mortifère de déportation, d'incarcération et d'exploitation !

1.« Lorsqu'un étranger mineur non accompagné d'un représentant légal n'est pas autorisé à rentrer en France, le procureur de la république lui désigne un administrateur ad hoc. Celui-ci assiste le mineur durant son maintien en zone d'attente et assure sa représentation dans le cadre des procédures administratives et juridictionnelles relatives à ce maintien. », extrait de l'article L.225 relatif aux zones d'attente.

2. Presse, 02/09/2003

3.<http://www.bruv.org/fr/reports/2009/10/29/perdus-en-zone-d-attente-0>

millions de réfugiés au Moyen-Orient et en Afrique qui ont été chassés de leurs maisons pour ensuite être accueillis dans d'énormes camps de concentration (dans le sens strict du terme : enfermer administrativement dans un endroit circonscrit et contrôlable des catégories de gens pour des raisons raciales et de contrôle ou pour des fins d'exploitation). Ces camps sont souvent gérés par la Croix-Rouge et pas seulement avec ses médecins mais aussi avec ses agents de sécurité. Ainsi la Croix-Rouge ne fait que renforcer l'ordre actuel d'opresseurs et d'opprimés – qui tandis qu'elle soigne ces derniers, tente de calmer la révolte qui, elle seule, pourrait réellement changer quelque chose.

Quand les armées de la démocratie ont envahi l'ex-Yougoslavie, l'Afghanistan et l'Iraq, ils amenaient derrière eux l'armée humanitaire de la Croix-Rouge. Sous prétexte de protection contre une politique d'épuration ethnique la Croix-Rouge s'est chargée de la gestion d'une série de camps de concentration et de prisonniers en ex-Yougoslavie. En réalité elle cherche à intégrer la politique européenne de contrôle des flux migratoires dans les manœuvres militaires des forces de l'ONU. Chacun sait (et pas mal d'employés dissidents de la Croix-Rouge l'ont quitté parce qu'ils ne supportaient plus cette neutralité odieuse) qu'il est impossible de rester neutre en temps de guerre. Rester neutre signifie choisir le camp du plus fort – même quand on soigne le plus faible. La conduite des guerres actuelles serait « humanitaire », mais quel être sensé pourrait jamais croire qu'il y a quelque chose d'humanitaire dans les bombardements, les corps déchirés, les blessés, les viols ? En prétendant rester neutre, la Croix-Rouge ne fait que renforcer le pouvoir en place. En Iraq, en Afghanistan, comme ailleurs.

L'histoire en apparence sans fin de l'exploitation et de l'oppression a toujours eu besoin d'un corps de collaborateurs qui se cachent volontiers derrière un « je ne savais pas ». La gestion démocratique du capitalisme et de l'oppression a tout intérêt à étendre le plus possible ce que quelqu'un a appelé à l'époque des camps d'extermination nazis « la zone grise de la collaboration ». Refuser de collaborer avec un système qui organise la déportation systématique pour préserver les profits économiques et le pouvoir de quelques uns, c'est ouvrir la possibilité d'une critique réelle du monde dans lequel on est forcé de vivre.

Quelques ennemis de toutes les frontières.



Belgique : Petite interruption momentanée dans les locaux de la Croix-Rouge à Uccle

(source : <http://jurabil.noblogs.org>)

Février 2009

C'est arrivé hier, ça aurait pu être aujourd'hui ou demain, quelques personnes sont passées rendre une visite rageuse aux bureaux de la Croix-Rouge, des substances diverses (peinture, huile, farine, liquide corrosif) ont recouvert le mobilier de l'accueil ainsi que les voitures des membres de la direction garées sur le parking.

également à fixer les demandeurs d'asile et à les rendre dépendants pour qu'ils ne s'aventurent pas dans une vie de débrouille hors de l'enceinte. Ainsi l'Etat organise sous prétexte d'un souci humanitaire un contrôle permanent sur tous ces indésirables. Quand la demande d'asile est refusée, ce sont l'Office des Etrangers et la police qui viennent arrêter les réfugiés refusés dans ces centres neutres et ouverts pour les déporter vers la misère et la mort. La Croix-Rouge n'offre donc jamais un secours neutre puisque ses activités font partie intégrante de la politique de contrôle de la gestion de l'immigration.

La Croix-Rouge entretient des liens étroits avec l'Organisation Internationale pour les Migrations, cet organisme qui cherche à soumettre les flux migratoires aux besoins du capitalisme et du contrôle social. Ce même organisme se sert d'une multitude d'organisations humanitaires et d'ONG pour réaliser son chantage avec ses primes de retour. Des réfugiés à qui ce système a enlevé toute perspective, se voient offrir une pauvre indemnité pour retourner volontairement à leur pays d'origine. Alors c'est simple : d'abord on leur enlève tout avenir, on les enferme dans des centres d'accueil, on leur fait comprendre qu'ici aussi c'est la pauvreté qui les attend et finalement on les fait chanter avec quelques centaines d'euros pour qu'ils oublient les raisons pour lesquelles ils avaient fui...

Dans d'autres pays européens, comme en Italie ou en Espagne, la Croix-Rouge Internationale gère directement les centres fermés d'où l'Etat déporte les réfugiés en fin de procédure. Des centres fermés avec leurs gardiens, leurs cellules d'isolement, leurs passages à tabac, leurs abus et tout simplement la privation de liberté. Alors la Croix-Rouge montre encore plus clairement ce qu'elle est vraiment : l'aile humanitaire de la domination. De la même manière en Belgique, ce sont les infirmiers de la Croix-Rouge qui, quand les indésirables se mutinent dans ces centres, soignent les blessures sans faire entendre la moindre critique et les bouscurent de tranquillisants. Et ça, ça s'appelle choisir son camp.

Mais il n'y a pas que les réfugiés qui débarquent sur les plages espagnoles ou qui, épissées, mettent pied à terre dans les ports et aéroports européens. Il y a aussi ces

CHARTERS

Au printemps 2003, des vols charters pour les expulsions collectives se sont mis en place. C'est encore la Croix-Rouge qui a été retenue pour « surveiller leur bon déroulement » (sic). À cette époque, des centaines de personnes sans-papiers ont été expulsées.

Au niveau européen, la Croix-Rouge participe aux charters organisés par l'agence Frontex qui coordonne les activités des gardes-frontières dans les pays situés aux frontières extérieures de l'Europe. Ces charters ont permis d'expulser 1622 personnes en 2009, le double en 2010.

Face à l'implication de la Croix-Rouge dans la machine à expulser, plusieurs campagnes ont été lancées contre l'association depuis 2003.

En mars 2003, la Coordination Nationale des Sans-Papiers publie une lettre ouverte adressée à la Croix-Rouge lui demandant d'arrêter de collaborer aux charters et faisant référence à des propos de Marc Gentilini, président de la Croix-Rouge, publié dans un article de l'Humanité. Dans cet article, concernant deux « vols groupés » des 20 et 25 mars 2003 à destination de l'Afrique, à bord desquels a pris place un observateur de la Croix-Rouge, Marc Gentilini minimise les incidents rapportés « *Durant le premier vol, quinze personnes auraient eu les mains liées, mais uniquement pour assurer leur propre sécurité et celles des autres passagers* ». Pour le second vol, avance sans rougir Marc Gentilini, « *une femme a fait un crise d'hystérie, ce qui est peut-être un peu plus souvent féminin que masculin et peut-être aussi un peu plus africain qu'eurolien, actuellement* ».

Marc Gentilini répond par une lettre dans laquelle il menace de porter plainte contre la Coordination Nationale des Sans-Papiers.



CHARTER HUMANISÉ

Quinze personnes auraient eu les mains liées, mais uniquement pour assurer leur propre sécurité et celles des autres passagers. Pour le second vol, avance sans rougir Marc Gentilini, « *une femme a fait un crise d'hystérie, ce qui est peut-être un peu plus souvent féminin que masculin et peut-être aussi un peu plus africain qu'eurolien, actuellement* ».

Voici quelques-uns des tracts et textes diffusés lors de diverses actions :

Ces textes, ainsi que d'autres, sont disponibles sur la page consacrée au C.A.E. sur le site Pajol : <http://pajol.eu.org/tubrique6.html>



À l'attention des employés et des bénévoles de la Croix-Rouge

Texte distribué lors de l'occupation du siège de la Croix-Rouge à Paris, le 13 juin 2003

L'État expulse, la Croix-Rouge cautionne

De Sangatte aux charters, elle participe activement au contrôle des migrants.

Durant le premier vol, quinze personnes auraient eu les mains liées, mais uniquement « pour assurer leur propre sécurité et celles des autres passagers ». « une femme a fait une crise d'hystérie, ce qui est peut-être un peu plus souvent féminin que masculin et peut-être aussi un peu plus africain qu'européen, actuellement ». Marc Gentilini, président de la Croix-Rouge française

Elle dure, elle dure, la collaboration...

Parce que les États ont toujours eu besoin d'auxiliaires civils pour mener à bien leurs missions de contrôle, de répression, d'organisation et de gestion de la misère ;

Parce que certaines associations ont toujours su tirer profit et argent des ententes que le pouvoir leur proposait ;

La Croix-Rouge française, association (1864) reconnue d'utilité publique en 1945, décide aujourd'hui, après avoir participé à l'enfermement des réfugiés de Sangatte, de perséverer dans l'Utilité Publique : elle surveille et constate le bon déroulement d'expulsions, dites « groupées », d'immigrés sans-papiers (entravés au milieu de dizaines de flics) à bord de charters spécialement affrétés.

Exploitation : mode d'emploi - Expulsion : mode de renvoi.

Depuis quelques mois, le nouveau gouvernement, soucieux qu'il est de laisser sous la menace permanente de l'expulsion la main-d'œuvre immigrée (désirée pour sa productivité mais aussi appréciée pour sa clandestinité contrainte), augmente le panel de ses moyens répressifs : aux expulsions quotidiennes sur des vols réguliers, érigées en système par la Gauche, s'ajoutent désormais des renvois groupés par charters. Charters d'autant plus abjects qu'ils sont banalisés par la

Il n'y a pas si longtemps quelqu'un a dit qu'« il ne fallait pas tant craindre le bruit des bottes que le silence des pantoufles ». Car la misère que ce monde produit doit plus à la résignation à ne plus vouloir rien remettre en question qu'à la menace des barreaux et des matraques. Et que le tsunami de l'information qui nous noie avec des images de toute la misère du monde ne fait que rendre plus difficile d'en déchiffrer les causes.

Quand on était petit, on nous a appris que la Croix-Rouge et toute sa ribambelle de petites et grandes sœurs (dont l'une des plus connues est Caritas International) étaient de ces institutions au grand cœur. Et que si elles ne changeaient fondamentalement rien au fonctionnement de ce monde dominé par l'exploitation, la guerre, la misère et l'oppression, elles essayaient au moins d'en soigner les blessures et d'en atténuer les souffrances, comme ils disent dans leur langage profondément catholique. Pourtant le secours neutre n'existe pas. Et dans le cas de la Croix-Rouge ce n'est pas bien compliqué à voir...

Tandis que la faim, les désastres, la guerre et l'oppression font fuir chaque année des millions de gens dans l'espoir de pouvoir reconstruire ailleurs une vie un peu meilleure, ce qu'elles attend ici en Europe c'est le racisme, les rafles, une exploitation sans limites et au bout de compte les centres fermés et les déportations. Quand les réfugiés débarquent ici et font une demande d'asile, ils sont souvent parqués dans des centres dits ouverts (des dizaines de ces centres sont gérés intégralement par la Croix-Rouge). Juste comme les centres fermés, ils sont entourés de barbelés, des gardiens y tournent les clés des portes tous les soirs. On y apprend aussi aux demandeurs d'asile à obéir aux lois du capitalisme et de sa démocratie (des vêtements collectés par la Croix-Rouge y sont par exemple vendus, les 'habitants' y sont forcés d'une main douce à effectuer des travaux pratiquement non-rémunérés dans le centre ou pour la commune où il se trouve – question de les habituer au sort d'exploités qui les attend ici aussi). Ces centres servent

régularité des vols, la désinvolture de ceux qui les affrètent (FRAM, EURALAIR, Air Méditerranée...), l'arrogance de ceux qui les annoncent, avec la caution morale d'une association humanitaire : la Croix-Rouge française, qui se trouve donc être bel et bien une association UTILE pour Couvrir les Expulsions PUBLIQUES.

Solidaire la Croix-Rouge ? avec l'État dans sa gestion de l'exploitation de la misère !

Apolitique la Croix-Rouge ? alors qu'elle participe à la politique de gestion des flux migratoires par l'enfermement et les expulsions

Secouriste la Croix-Rouge ? les Roms de Montreuil, expulsés par charters, ne peuvent plus témoigner qu'ils ont été laissés sur le carreau par ceux qui ont bien vérifié qu'ils avaient attaché leur ceinture et fermé leur gueule.

Neutre la Croix-Rouge ? lorsqu'elle est chargé de rendre visite aux prisonniers - dont pour certains on n'a plus de nouvelles depuis plus de 10 ans -, elle se retranche derrière un principe de neutralité pour s'abstenir d'informer ne serait-ce que les familles. De même, concernant les charters, elle refuse de diffuser les informations auxquelles elle a accès.

Si nous occupons aujourd'hui le siège social de la Croix-Rouge française, c'est pour dénoncer cette collaboration abjecte qui n'a pour objectif que de maquiller des crimes du fard de l'humanisme. Comme si ballonner, scotcher, droguer n'était pas des formes de violence, ainsi qu'arrêter, enfermer, expulser ; comme si, dans les pays d'arrivée, les expulsés n'étaient pas emprisonnés, torturés, exécutés ou simplement livrés à la misère.

- nous exigeons que la Croix-Rouge rende publique les informations qu'elle détient sur les charters

- nous exigeons que la Croix-Rouge informe ses adhérents et bienfaiteurs de sa collaboration active aux expulsions.

Assez d'hypocrisie, que ceux qui veulent aider la police fassent leurs dons place Beauvau, que l'État fasse son sale boulot avec ses flics, que nous soyons tous, avec ou sans-papiers, libres, enfin, d'aller, de venir et de nous installer où bon nous semble !

Des papiers pour tous ou plus de papiers du tout !



Centre à la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie géré par la Croix-Rouge espagnole.

Texte distribué à Amiens en 2005 lors d'un rassemblement du collectif des sans-papiers.

(source : indymedia)

La Croix-Rouge participe à l'enfermement et à l'expulsion des sans-papiers.

Régulièrement lors d'expulsions groupées la Croix-Rouge se fait auxiliaire de police. Elle se prétend neutre lorsqu'elle accompagne les expulsions, se donnant pour mission d'assister de façon égalitaire policiers et sans-papiers. Pas de discriminations entre expulseurs et expulsés ! La Croix-Rouge participe également à la gestion de la zone d'attente de Zapi 3 à Roissy. La Croix-Rouge est la façade humanitaire des expulsions. Désormais la Croix-Rouge va plus loin en participant à l'enfermement des sans-papiers. A Amiens, elle a accepté de prêter ses locaux pour qu'ils deviennent des LRA (Locaux de Rétention Administrative), suite à une rafle d'une douzaine de sans-papiers roumains en Mai-Juin 2004. Depuis la loi Sarkozy, le temps de rétention est passé de 12 à 32 jours, mais voilà malgré l'agrandissement des centres existants et la construction de nouveaux, les moyens matériels ne sont pas encore disponibles. Les centres de rétention sont surchargés et certains sans-papiers sont finalement relâchés avant d'être expulsés, faute de place. On comprend alors l'urgence devant laquelle se trouvait le préfet et la Croix-Rouge

LA CROIX-ROUGE ENFERME LES MIGRANTS EN MAURITANIE

EN MAURITANIE

En 2005, un centre de rétention a ouvert à Nouadhibou en Mauritanie. Il a été fondé sur la base d'un accord entre l'Espagne et la Mauritanie sur la gestion des flux migratoires : il s'agit d'enfermer les migrants ayant qu'ils n'atteignent les côtes espagnoles. Il est placé dans une ex-école, restructurée par le génie militaire espagnol, et sa gestion est affiliée à la direction Régionales de la sûreté de Nouadhibou et à la Croix-Rouge espagnole, avec l'assistance humanitaire supplémentaire du Croissant-Rouge mauritanien. Le financement du centre, évalué à quelques centaines de millions d'euro, est assuré par le programme FRONTTEX de l'Union européenne. Une autre organisation humanitaire avait refusé d'intervenir dans le centre mettant l'accent sur les conditions de détention : « *les gens y sont enfermés toute la journée, n'ont pas accès à la cour, ils ne sortent de leurs cellules que quand ils ont envie d'aller aux toilettes ; il y a toujours un policier sur leur dos* ».

En avril 2012, une énorme rafle a eu lieu à Nouadhibou. Une personne arrêtée témoigne : « *ce sont des milliers de personnes, dont plusieurs centaines de Sénégalais, qui ont été arrêtées à leur domicile par la police mauritanienne qui les a conduits dans les locaux de la Croix-rouge où aucune assistance ne leur (a été) apportée* ».



Paris 6 juin 2010

(source : indymedia)

Des personnes solidaires sont allées perturber une soirée à l'Institut culturel italien et ont distribué la traduction d'un texte qui faisait référence à Joy, aux centres de rétention et à la Croix-Rouge.

comme elle le veut sur son territoire pour ensuite converger à Milan le 2 décembre pour un rassemblement devant le tribunal, conscients de ne pas être là pour soutenir une « victime » mais une femme qui s'est rebellée contre la violence d'un homme, d'un homme en uniforme. Et ce ne sera qu'un nouveau début....

Toutes celles qui n'entendent pas être complices,

novembre 2010

Paris : occupation du siège de la Croix-Rouge française mercredi 23 septembre 2009

(source : indymedia)

d'Amiens lors de cette rafle d'une douzaine de sans-papiers. Les cellules du commissariat et les centres de rétention de la région parisienne devaient être pleins, il fallait donc trouver d'urgence une solution pour expulser au plus vite ces personnes. Sans la Croix-Rouge, ces sans-papiers n'auraient peut-être jamais été expulsés. La Croix-Rouge vient donc pallier les carences de l'Etat en matière d'enfermement et d'expulsions des sans-papiers.

Exigeons de la Croix-Rouge qu'elle rende publique sa collaboration aux expulsions !
Faisons en sorte qu'elle cesse ces activités néfastes ! Sabotons la machine à expulser !
Ni prisons, ni rétention, ni expulsions !
Des papiers pour tous ou plus de papiers du tout !



Turin, 24 juin 2008

Le mercredi 23 septembre, alors que se tient à Milan le procès de quatorze sans-papiers inculpés pour une révolte qui a eu lieu au centre de rétention de Milan, une quarantaine de personnes ont occupé le siège de la Croix-Rouge française située 98 rue Didot dans le XIV^e arrondissement.

Une banderole «La Croix-Rouge enferme, la Croix-Rouge expulse» a été accrochée aux grilles extérieures et des tracts ont été distribués aux employés présents et affichés à l'extérieur. Après de longues «discussions», la Croix-Rouge française a accepté de fixer un texte à la Croix-Rouge internationale.

que la Croix Rouge collabore à l'enfermement, aux tabassages dans les prisons pour étrangers et aux expulsions de sans-papiers en Italie comme ailleurs.

RIPOSTONS ET ORGANISONS-NOUS POUR ENRAVER LA MACHINE À EXPULSER ! SOLIDARITÉ AVEC JOY ET TOUTES LES FEMMES QUI LUTTENT AU QUOTIDIEN POUR LEUR PROPRE ÉMANCIPATION NE LÂCHONS RIEN ! ON AURA QUE CE QUE NOUS ARRACHERONS !

LIBERTÉ POUR TOUTES (et pour TOUS, bien sur !) FEU AUX PRISONS ! Des Braves Femmes

Le système : qui construit les centres de rétention, qui les gère, qui déporte les hommes et les femmes immigrés et Rioms, qui discrimine à coups de lois, qui exploite les travailleurs et les travailleuses, qui fait de la sécurité une arme pouvoir et de contrôle, qui utilise le viol pour criminaliser sur la base du passeport et se tait sur les violences quotidiennes commises au sein de la « sacro sainte famille », qui condamne les femmes qui réagissent sans médiation aux vexations et violences.

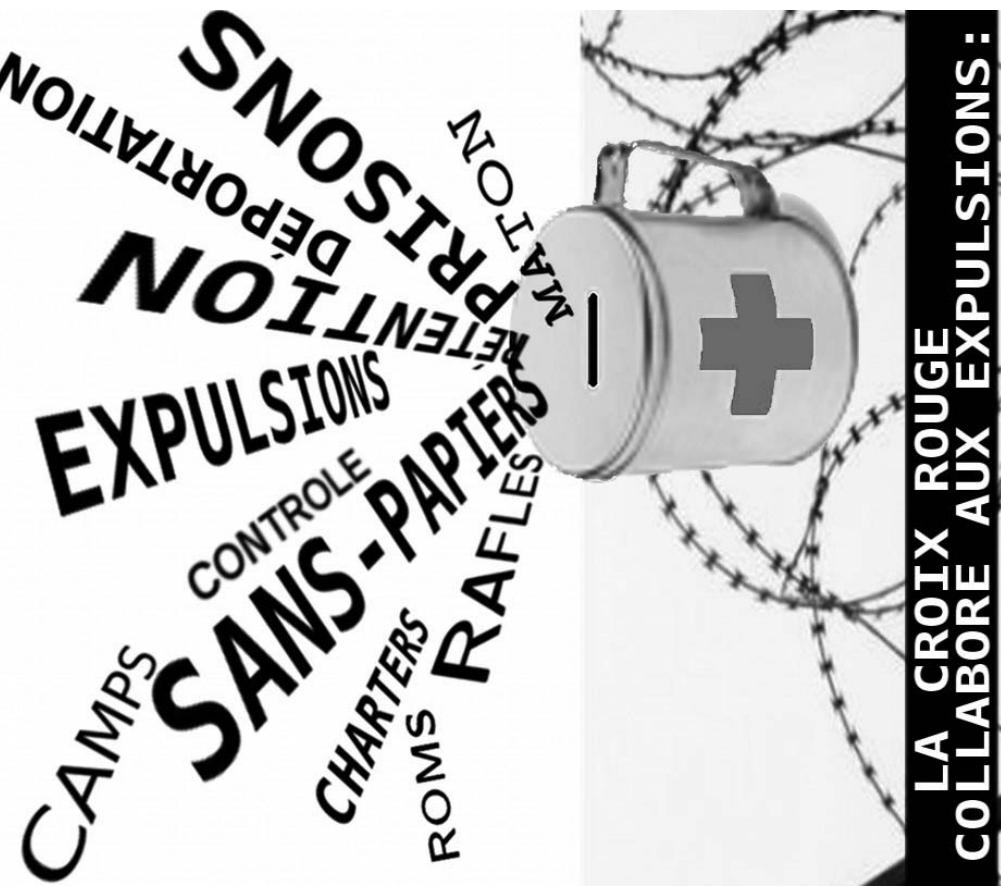
Nous sommes du côté de qui se rebelle parce que nous aussi nous rebellons quotidiennement.

Cela ne nous intéresse pas les rituels et les hypocrisies de ceux qui se déclarent contre les violences faites aux femmes et les instrumentalisent sur la base de leurs propres intérêts.

Le 25 novembre 2009 quand, dans différentes villes, nous nous sommes mobilisées contre les centres de rétention à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes, à Milan, sur la place Cadorna, la police a chargé violemment et à plusieurs reprises le rassemblement parce que l'une des banderoles disait en lettres claires que « Dans les prisons pour étrangers la police viole ». Ces charges avaient comme clair objectif de la part de la préfecture milanaise de casser dans l'oeuf la mise à jour des connivences et de couvrir les violences sexuelles commises dans les centres de rétention.. De violences et de viols dans les centres de rétention il ne fallait pas parler parce que cela aurait ouvert une brèche dans le cloaque du dispositif.

[...]

Dans les mois qui ont suivis, intimidations et plaintes se sont poursuivis dans différents endroits contre qui continuait à dénoncer la réalité des violences quotidiennes dans les camps de la démocratie, en particulier contre les femmes immigrées. Tout cela ne nous a pas fait reculer d'un pas. Un an après, nous proposons que le prochain 25 novembre soit le début d'une semaine de lutte contre les centres de rétention comme lieu de viols et d'abomination où la violence de genre est pratiquée quotidiennement, une lutte que chaque réalité déclinera



8 mars 2011

(source : *indymedia*)

La nuit du 8 mars action de solidarité avec Joy et toutes les femmes enfermées et révoltées

Dans la nuit du 8 mars une antenne de la Croix Rouge de la rue de Couronnes a reçu une visite : des tags ont été déposés — «Croix Rouge complice de viol dans les prisons pour étrangers en Italie» ; «Pour Joy» — et des vitres ont volé en éclats.

L'histoire de Joy est une des milliers d'histoires d'abus, de violence et de racisme, qui existe vis-à-vis de femmes enfermées.

Elle avait porté plainte contre le directeur du centre de rétention de Milan, Vittorio Addesso, pour tentative de viol.

Ce porc infâme vient d'être relaxé grâce, entre autre au témoignage de M. Chiodini, responsable de la Croix Rouge de ce CRA. Dans ce témoignage crapuleux, Joy est définie comme une «Nigériane dangereuse», car elle a pris part dans les révoltes qui ont touché le CRA de Milan.

Il est de domaine public

révolté/é de Corelli, a ordonné dans son verdict la poursuite des 2 jeunes Nigérianes pour délit de calomnie.

Les Vittorio Addesso peuvent exister parce qu'il y a ceux qui comme massimo Chiodini, responsable de la Croix Rouge dans le lager de Corelli pour se garantir de somptueux profits sont disposés à faire de faux témoignages et à couvrir les abus. Mais de toute façon à quoi s'attendre de quelqu'un qui a choisi pour engrasser son propre portefeuille de travailler pour les gestionnaires des centres de rétention? Qu'ils s'appellent Croix Rouge ou Lega Coop pour nous il n'y a aucune différence et cela nous dégoûte tout autant.

Les Vittorio Addesso peuvent exister parce qu'ils savent que les préfets comme Vincenzo Indolfi, ex préfet de Milan, récemment promu inspecteur général de l'administration du conseil des ministres, et des ministres comme Roberto Maroni useront de tout leur pouvoir pour expulser ces immigrées qui osent dénoncer un policier pour violence sexuelle dans un centre de rétention.

Les incessantes révoltes et évasions à l'intérieur des camps de la démocratie démontrent une seule chose : les centres de rétention doivent être fermés sans conditions. De ces lieux ne peuvent rester que des ruines pour rappeler que pour créer de tels abominations il n'y a pas besoin d'un régime nazi mais qu'il suffit juste de la logique déshumanisante de l'exploitation des femmes et des hommes.

Nous n'entendons pas être complices d'un Etat qui après avoir tout fait pour imposer le silence à une femme qui a eu le courage de se rebeller contre ses tortionnaires utilisera une fois de la logique hypocrite du « fruit pourri » pour garantir la justice. Pourri pour nous est tout le

LA CROIX-ROUGE QUÊTE ET ENQUÊTE

Chaque année, la Croix-Rouge organise des quêtes nationales pour récolter des fonds. En 2009 et 2010 des actions ont été organisées pour perturber ces collectes. Voici deux des textes qui ont été distribués à l'époque.



Quand la Croix-Rouge part en croisade....

À l'attention des passants

(Texte publié dans *Étrangers de partout, bulletin contre les centres de rétention et leur monde*, n°1, novembre 2009)

Dimanche 24 mai 2009 à Paris, en ce dernier jour de la semaine rituelle de quête nationale, un petit groupe est allé rappeler dans la rue aux passants et à la Croix-Rouge, le rôle de cette dernière en matière d'expulsions et d'enfermement. À Bastille, les bénêvoles harcelés ont du faire appel à leur chef de secours, qui à son tour a appelé les keufs. Leur travail permanent avec l'Etat, une fois de plus effectif, n'a pas empêché le petit groupe de les harceler aussi à République puis Nation. Voici le tract distribué à l'occasion.

Tout au long de la semaine, vous avez peut-être croisé de louches individus en gilet jaune estampillé d'une croix qui vous tendaient une fausse urne. Déjà que les élections ne peuvent rien changer d'autre que le personnel qui nous dirige, alors quand il faut glisser un biflon dans l'urne... Entre un racket et un autre, celui du mannequin milliardaire Adriana et celui de Robert le mannequin de pacotille qui «sauve des vies», ces maniaques en uniforme nous ont harcelé des feux rouges aux terrasses des bars, et des places aux entrées de métro.

Quand on était petit, on nous a appris que la Croix-Rouge faisait partie, comme ses consœurs, de ces institutions au grand cœur. Et que même si elles ne

LA MACHINE À EXPULSER

changeaient fondamentalement rien au fonctionnement de ce monde dominé par l'exploitation, la guerre, la misère et l'oppression, elles essayaient au moins d'en soigner les blessures et d'en atténuer les souffrances, comme ils disent dans leur langage profondément religieux. Pourtant le secours neutre n'existe pas. Et dans le cas de la Croix-Rouge, ce n'est pas bien compliqué à voir...

Tandis que la faim, les désastres, la guerre et l'oppression font fuir chaque année des millions de gens dans l'espoir de pouvoir reconstruire ailleurs une vie un peu meilleure, ce qui les attend ici en Europe c'est le racisme, les rafles, une exploitation sans limites et, au bout de compte, les centres de rétention et les déportations. Quand les réfugiés débarquent en Europe et font une demande d'asile, ils sont souvent parqués dans des centres dits ouverts (des dizaines de ces centres sont gérés intégralement par la Croix-Rouge). Comme les centres de rétention, ils sont entourés de barbelés, des gardiens y tournent les clés des portes tous les soirs. On y apprend aussi aux demandeurs d'asile à obéir aux lois du capitalisme et de sa démocratie (des vêtements collectés par la Croix-Rouge y sont par exemple vendus, les «habitants» y sont forcés d'une main douce à effectuer des travaux pratiquement non-rémunérés dans le centre ou pour la commune où ils se trouvent — question de les habituer au sort d'exploités qui les attend ici aussi). Ces centres servent également à fixer les demandeurs d'asile et à les rendre dépendants pour qu'ils ne s'aventurent pas dans une vie de débrouille hors de l'enceinte. Sous prétexte de souci humanitaire, l'État organise ainsi un contrôle permanent sur tous ces indésirables. Quand la demande d'asile est refusée, c'est la police qui vient arrêter les réfugiés refusés dans ces centres neutres et ouverts pour les déporter vers la misère et la mort. La Croix-Rouge n'offre donc jamais un secours neutre, puisque ses activités font partie intégrante de la politique de contrôle de la gestion de l'immigration.

La Croix-Rouge entretient également des liens étroits avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), cet organisme qui cherche à soumettre les flux migratoires aux besoins du capitalisme et du contrôle social. Ce même organisme se sert d'une multitude d'organisations humanitaires et d'ONG pour réaliser son chantage avec ses primes de retour. Des réfugiés à qui ce système a enlevé toute perspective, se voient offrir une pauvre indemnité pour retourner volontairement vers leur pays d'origine. Alors c'est simple : d'abord on leur enlève tout avenir, on les enferme dans des centres d'accueil, on leur fait comprendre qu'ici aussi c'est la pauvreté qui les attend, et finalement on les fait chanter avec quelques centaines d'euros pour qu'ils oublient les raisons pour lesquelles ils avaient fui...

Dans d'autres pays européens, comme en Italie ou en Espagne, la Croix-Rouge Internationale gère directement les centres de rétention d'où l'État déporte les

mois plus tard après des mobilisations dans toute l'Italie et dans plusieurs autres pays d'Europe.

Voici l'extrait d'un texte :



Du côté de qui se rebelle. Toujours !

(source : <http://noinonsiamocomplaci.noblogs.org/>)

La date imminente du 2 décembre, jour fixé pour l'audience préliminaire de l'inspecteur chef de police Vittorio Addesso (à 12h) nous a trouvé encore une fois unanime dans le refus de déleguer à l'Etat et à ses tribunaux l'assertion d'une vérité que depuis un an déjà nous ne cessons de répéter : « Dans les centres de rétention la police violé »

Une vérité qui est apparue à peine la loi Turco Napolitano a créé les centres de rétention en 1998. La quotidenneté des chantages sexuels et des viols contre les femmes immigrées de la part des hommes en uniforme à l'intérieur et à l'extérieur des camps de la démocratie est pour nous un fait établi. Comme est un fait établi le système de connivence qui garantit à ces geôliers le droit de faire ce qu'ils veulent des corps des hommes et des femmes enfermés dans les CIE et dans toute autre institution totalitaire.

Les Vittorio Addesso peuvent exister parce qu'il y a des magistrats qui dénoncent les femmes qui comme Joy et Hellen ont le courage de rompre le silence. Rappelons nous en effet qu'Antonella Lai, en qualité de juge dans le procès contre les

accompagne les expulsions de Roms, lorsqu'elle participe au fonctionnement de la zone d'attente zap 3 à Roissy ou encore lorsqu'elle est présente dans les charters de sans-papiers expulsés. En Italie, la Croix-Rouge gère carrément 3 prisons pour étrangers (« Centre d'Identification et d'Expulsion »). Comme l'ont écrit les occupants de la Croix-Rouge de Turin, la neutralité choisit toujours son camp.

C'est dans un de ces centres de rétention géré par la Croix-Rouge qu'a débuté une vague de révolte cet été. C'est pour cette révolte que 14 sans-papiers passent en ce moment en procès à Milan. De nombreux actes de solidarité se sont exprimés dans toute l'Italie à cette occasion (voir <http://www.autistici.org/macerie/>).

Par cette action nous voulons nous aussi manifester notre solidarité avec ces révoltés ainsi qu'avec tous ceux qui luttent à l'intérieur et à l'extérieur des centres de rétention contre la machine à expulser et le monde qui va avec.

Attaquons toutes les prisons, tous les matons !

DANS LES CENTRES DE RÉTENTION EN ITALIE LA POLICE VIOLE, LA CROIX-ROUGE COUVRE.

En juin 2009, Joy, une jeune Nigériane qui vit en Italie et qui est victime d'un réseau de prostitution est interpellée lors d'un contrôle au faciès alors qu'elle va faire ses courses. Elle est emprisonnée au centre de rétention de via Corelli à Milan, une prison pour sans-papiers. Une nuit, Joy emporte son matelas hors de sa cellule : elle préfère dormir dans le couloir où il fait plus frais. Durant la nuit, elle se réveille en sursaut : sur son corps, les mains de Vittorio Addesso, inspecteur en chef du centre, qui s'est couché sur elle. Joy le repousse avec détermination, d'autres femmes la soutiennent.

Quelques jours plus tard, dans ce centre de rétention de Milan, éclate une révolte contre l'allongement de la durée de rétention à 6 mois. Joy et les autres femmes qui l'avaient aidée sont brutalement frappées, nues, par l'inspecteur Addesso et ses collègues, et arrêtées : de claires représailles de la part de ceux qui mettent en acte des chantages sexuels et des harcèlements et qui n'acceptent pas un refus.

Durant les audiences du procès de la révolte, Joy dénonce la tentative de viol qu'elle a subi de la part de l'inspecteur. Hellen, sa compagne de chambre, confirme ce qui s'est passé, devenant son témoin. La Croix-Rouge, représentée par le responsable Massimo Chioldini, couvre Vittorio Addesso.

Dans la nuit du 21 au 22 septembre, la délégation de la Croix-Rouge du 9ème arrondissement de Paris avusés murs tagés « EXPULSEUR DE SANS-PAPIERS » et « DEMASQUONS LES COLLABOS ».

Sous couvert d'humanitaire la Croix-Rouge est un véritable auxiliaire de police. Elle se prétend neutre lorsqu'elle

(source : *indymedia*)

Alors qu'en Italie était appelées des journées de solidarité avec les 14 sans-papiers en procès à Milan pour la révolte du centre de rétention...

Dans la nuit du 21 au 22 septembre, la délégation de la Croix-Rouge du 9ème arrondissement de Paris avusés murs tagés « EXPULSEUR DE SANS-PAPIERS » et « DEMASQUONS LES COLLABOS ».

Sous couvert d'humanitaire la Croix-Rouge est un véritable auxiliaire de police. Elle se prétend neutre lorsqu'elle

réfugiés en fin de procédure. Des centres de rétention avec leurs gardiens, leurs cellules d'isolement, leurs passages à tabac, leurs abus et tout simplement la privation de liberté. C'est là que la Croix-Rouge montre encore plus clairement ce qu'elle est vraiment : l'aile humanitaire de la domination.

En Belgique, ce sont les infirmiers de la Croix-Rouge qui, quand les indésirables se mutinent dans ces centres, soignent les blessures sans faire entendre la moindre critique et les bousculent de tranquillants.

À Roissy, la Croix-Rouge cogère avec la police la zone d'attente pour sans-papiers qui débarquent à l'aéroport, et sert aussi de caution aux méthodes de la police des frontières (menottes, coups, bâillon, drogues) lors des expulsions forcées par avion qui s'en suivent.

Le 17 août 2006 lors d'une gigantesque rafle, 508 personnes d'Afrique et d'Europe de l'Est sont chassées du domicile qu'elles occupaient à Cachan depuis 2003. Chaque bus préfectoral qui repartait avec les expulsés pour aller les recracher toujours plus loin en banlieue était escorté d'uniformes bleus à l'extérieur et deux membres de la Croix-Rouge à l'intérieur.

De septembre 1999 à 2002, ce sous-traitant de tous les États s'est aussi vu confier la gestion du hangar de Sangatte, près de Calais. Là, elle va isoler près de 1800 réfugiés avec la complicité des CRS qui surveillent le camp, pour laisser à l'État le temps de construire un centre de rétention juste à côté, à Coquelles. À partir de novembre 2002, elle va ainsi ficher tous les réfugiés, préparant le démantèlement du camp et la chasse à l'homme qui suivront peu après. Et tout cela, ça s'appelle choisir son camp.

Mais il n'y a pas que les sans-papiers qui débarquent sur les plages espagnoles ou qui, époussés, mettent pied à terre dans les ports et aéroports européens. Il y a aussi ces millions de réfugiés au Moyen-Orient et en Afrique qui ont été chassés de chez eux par les guerres, la misère ou les désastres écologiques pour ensuite être accueillis dans d'énormes camps de concentration (dans le sens strict du terme : enfermer administrativement dans un endroit circonscrit et contrôlable des catégories de gens pour des raisons raciales et de contrôle ou pour des fins d'exploitation). Ces camps sont souvent gérés par la Croix-Rouge et pas seulement avec ses médecins, mais aussi avec ses agents de sécurité. Ainsi la Croix-Rouge ne fait que renforcer l'ordre actuel composé d'opresseurs et d'opprimés — et tandis qu'elle soigne ces derniers, elle tente aussi de calmer la révolte qui, elle seule, pourrait réellement changer quelque chose.

Quand les armées de la démocratie ont envahi l'ex-Yugoslavie, l'Afghanistan et l'Irak, ils amenaient derrière eux l'armée humanitaire de la Croix-Rouge. Sous

LA MACHINE À EXPULSER

prétexte de protection contre une politique d'épuration ethnique, la Croix-Rouge s'est chargée de la gestion d'une série de camps de concentration et de prisonniers en ex-Yugoslavie. En réalité, elle cherche à intégrer la politique européenne de contrôle des flux migratoires dans les manœuvres militaires des forces de l'ONU. Chacun sait (et pas mal d'employés dissidents de la Croix-Rouge l'ont quitté parce qu'ils ne supportaient plus cette neutralité odieuse) qu'il est impossible de rester neutre en temps de guerre. Rester neutre signifie choisir le camp du plus fort — même quand on soigne le plus faible. La conduite des guerres actuelles serait «*humanitaire*», mais quel être sensé pourrait jamais croire qu'il y a quelque chose d'humanitaire dans les bombardements, les corps déchirés, les blessés, les viols ? En prétendant rester neutre, la Croix-Rouge ne fait que renforcer le pouvoir en place. En Irak, en Afghanistan, comme ailleurs.

L'histoire en apparence sans fin de l'exploitation et de l'oppression a toujours eu besoin d'un corps de collaborateurs qui se cachent volontiers derrière un «je ne savais pas». La gestion démocratique du capitalisme et de l'oppression a tout intérêt à étendre le plus possible ce que quelqu'un a appelé à l'époque des camps d'extermination nazis «*la zone grise de la collaboration*». Refuser de collaborer avec un système qui organise la déportation systématique pour préserver les profits économiques et le pouvoir de quelques-uns, c'est ouvrir la possibilité d'une critique réelle du monde dans lequel on est forcé de vivre.

Grattons le vernis humanitaire de ce système mortifère de déportation, d'incarcération et d'exploitation !

La Croix-Rouge collabore aux saloperies des États : en un moment où elle enquête pour continuer ses activités, qu'elle reçoive donc un peu de la monnaie de sa pièce !

Quelques ennemis de toutes les frontières, 24 mai 2009

COMPLICITA' NEI GENOCIDI
COLLABORAZIONISMO CON LO STATO
GESTIONE DEI LAGER



SEMPRE IN SERVIZIO

«Complicité dans le génocide Collaboration avec l'État Gestion des camps
Croix-Rouge italienne Toujours en service»



Texte distribué en juin 2010 à Paris lors de la collecte annuelle organisée par la Croix-Rouge.

(source : indymedia)

La Croix-Rouge collecte et récolte

Quand vous entendez parler de la Croix-Rouge, sans doute pensez-vous à un organisme de charité qui aiderait les plus démunis partout dans le monde. En réalité, la Croix-Rouge est surtout une société qui prospère sur le dos de la misère humaine et aide les gouvernements quels qu'ils soient à trier, enfermer, déporter toutes celles et ceux qu'ils ont décrétés indésirables.

En Europe la Croix-Rouge participe aux charters organisés par l'agence européenne de contrôle aux frontières Frontex. Ces charters ont permis de déporter 1622 personnes en 2009 et il est prévu qu'ils en déportent le double en 2010. La Croix-Rouge est présente sur ces vols en tant qu'observateur neutre. Grâce à elle les États européens peuvent dire qu'ils expulsent dignement et avec humanité. Les remarques éventuelles qui pourraient être faites par leur observateur ne peuvent être rendues publiques.

Ainsi, au Luxembourg, où elle participe aux chantiers d'expulsion, dans un communiqué de presse publié en 2007, la Croix-Rouge reconnaît que « *Malgré*

d'équivoques intéressés. Un guêpier dans lequel faire un orphelinat, un hôpital... et puis unemorgue» A la grève participent aussi les retenus qui sont en train de célébrer le Ramadan et qui n'ont pas pris la nourriture qu'ils auraient du consumer ce soir. Pour le moment la police se contente de tourner autour des cages avec les lampes électriques allumées.

I. Salah est mort après avoir été tabassé par les matons du CIE de Ponte Galeria à Rome en mars 2003. Mabruka est une femme qui s'est pendue la veille de son expulsion dans ce même centre en mai 2009.

faire un orphelinat, un hôpital... et puis unemorgue» A la grève participent aussi les retenus qui sont en train de célébrer le Ramadan et qui n'ont pas pris la nourriture qu'ils auraient du consumer ce soir. Pour le moment la police se contente de tourner autour des cages avec les lampes électriques allumées.

LA MACHINE À EXPULSER

L'absence d'une convention cadre officielle, la Croix-Rouge a accompagné, depuis le mois d'août 2007, 6 retours forcés vers Pristina, Sarajevo, Skopje, Lagos, Conakry et Abuya, comprenant des adultes célibataires et des familles avec leurs enfants. La Croix-Rouge assume son rôle avec la plus grande discrétion et confidentialité sur les expulsions et les conditions rencontrées. Elle rédige par ailleurs après chaque mission un rapport confidentiel à l'intention des autorités compétentes.

En France la Croix-Rouge participe avec la même discrétion à tous les charters d'expulsion mais il n'y a pas que dans les avions qu'elle est aux côtés des flics. En effet, dans toutes les évacuations de camps Roms ou de certains gros squats elle est présente avec les forces de l'ordre. Son sigle est utilisé comme caution humanitaire et ses véhicules transportent les expulsés pour les éloigner des lieux d'où on les a chassés ou pour les emmener au commissariat. La Croix-Rouge est également rémunérée pour travailler dans la zone d'attente de Roissy, une prison où sont enfermés hommes, femmes et enfants à qui l'accès au territoire français est refusé. Aucun témoignage ne peut en sortir, cela fait partie du contrat. Si un employé se risquait à dégoter à cette règle il serait poursuivi en justice par la Croix-Rouge elle-même, comme Anne de Loisy pour la publication de son livre Bienvenue en France.

En Italie, la Croix-Rouge assure la gestion de plusieurs centres d'identification et d'expulsion, c'est-à-dire des prisons où les personnes sans papiers peuvent être enfermées pendant 6 mois en attendant d'être reconnues pour être expulsées. Elle participe également au fichage ethnique des Roms ordonné par le gouvernement italien en allant dans les campements pour relever les empreintes de leurs habitants,

Au Danemark la Croix-Rouge gère 7 des 9 centres de rétention présents sur le territoire.

En Espagne, elle accueille les réfugiés qui débarquent pour leur donner à boire puis les livrer aux flics. Elle collabore aux centres d'internement pour étrangers dont celui ouvert par le gouvernement espagnol en Mauritanie pour enfermer les candidats à l'immigration directement sur leur lieu de départ et qui, en référence aux conditions de vie infligées aux prisonniers, est surnommé Guantanamito (le petit Guantanano).

Toutes ces activités, la Croix-Rouge les cautionne. La Croix-Rouge revendique les exercer dans la plus parfaite neutralité et en toute impartialité. La neutralité et l'impartialité, cela signifie que même si elle constate des « dysfonctionnements » lors d'une de ces missions d'enfermement ou d'accompagnement d'un charter de déportation, la Croix-Rouge n'en fera pas part au public. Au mieux, elle rédigera un rapport aux autorités. En contre-partie de ses missions d'assistance et de pratiques collabos, de discours aiguisés et

L'« *impartialité* », l'« *équidistance* » de la Croix-Rouge entre l'État et les reclus est entièrement déséquilibrée par la fidélité aux lois de l'État qui enferme. Être équidistant et impartial, si on est logique, cela veut dire évaluer la possibilité de violer les lois, d'ouvrir les cages. Il est évident que ça ne peut être comme ça et que cette « *équidistance* », cette « *impartialité* » ne sont que de vides artifices rhétoriques. Quelqu'un affilié à la Croix-Rouge qui voudrait donner de la substance à ces qualificatifs doit avoir la prétention que l'institution qu'il sert sorte des centres. Et la même chose vaut pour les salariés de la Misericordia de Modena ou Bologna, des coopérants de la “*Connecting People*” à Gorizia ou de ceux du consortium Self, de la cooperativa Albatros, de “*Malgrado tutto*”, de Sisifo, de la Blucoop…

Notre discours n'est pas nouveau. Mais il est important de le clarifier vraiment maintenant, surtout envers ceux qui définissent les nouvelles lois sur l'immigration « *lois raciales* » et « *camps de concentration* » les CIE. Il ne doit plus y avoir d'excuses ni d'équivoques : si les CIE sont vraiment toujours plus similaires aux camps de concentration, vouloir les gérer est une chose infâme et il faut le dire haut et fort. Face à un camp de concentration , la non collaboration est le minimum et il faut savoir la revendiquer, il faut lutter pour l'élargir et aller au-delà. Et si les nouvelles lois sont vraiment des « *lois raciales* » les pétitions et les cortèges ne servent à rien si en plus le gouvernement applique ces lois grâce à notre propre travail. Ou on choisit la non collaboration et puis l'opposition active, pratique et déterminée ou on finit dans un guêpier fait de déclarations tonifiantes et compromises, de beaux principes et de pratiques collabos, de discours aiguisés et

l'a porté à l'infirmérie, mais c'était trop tard. À huit heures du matin, le médecin de garde constatait son décès. Les protestations, à l'intérieur du centre comme à l'extérieur, se multiplient depuis, pour dénoncer aussi bien l'administration que la Croix-Rouge en charge de l'infirmerie où il vaut mieux être malade aux heures ouvrables...

Grève de la faim et de la soif à Ponte Galeria

(septembre 2009)
(source : <http://www.autisticci.org/macerie?p=18923>)

Hier soir une cinquantaine de retenus du CIE de Ponte Galeria, « Le Guantanamo de Berlusconi, Bossi et compagnie... », ont mis leurs matelas contre les cages et ont commencé une grève de la faim et de la soif. L'étincelle qui a mis le feu aux poudres : la tentative des employés de la Croix-Rouge d'installer dans les cages où les retenus dorment déjà par terre un nouvel arrivant avec la jambe gangrenée. A cet endroit, disent les retenus, ils veulent

Pareil pour la qualité des draps et de la propreté, c'est la Croix-Rouge qui est responsable. La Croix-Rouge choisit comment dépenser l'argent des préfectures, comment organiser les services, opère certains choix en autonomie et d'autres en commun accord avec les responsables de la préfecture de police. Dans les centres en fait, la Croix-Rouge est tellement affairée qu'elle n'a pas le temps de soigner l'infirmérie qui de fait est réduite à un distributeur automatique de psychotropes et calmants. Voilà en quoi consiste la fameuse « supervision humaine ».

Expliquons nous avec une image précise : dans 2 des 3 centres gérés actuellement par la Croix-Rouge en Italie, les salariés ont en main les clefs des cages. Ils les ouvrent les cages, quand il faut, et quand il faut, ils les ferment. À Ponte Galeria à Roma et à via Corelli à Milano, chaque jour et à chaque heure, à séparer un sans-papier de la liberté il y a un salarié de la Croix-Rouge avec des clefs dans les mains. Et aussi au centre Brunelleschi à Turin, même si le trousseau de clefs ce sont les policiers qui matériellement le tiennent, le rôle des salariés de la Croix-Rouge dans les CIE est celui de gardiens de prison.

Et même si ce n'était pas vrai que les salariés de la Croix-Rouge ferment les yeux sur les passages à tabac ou qu'ils y participent ; si ce n'était pas vrai qu'ils rient quand des retenus désespérés se mutilent et hurlent de douleur ; si également ils n'étaient pas complices des abus sexuels contre les détenus et négligents face aux problèmes de santé même graves des prisonniers ; si tout cela n'était jamais arrivé, si Hassan (voir encadré ci-dessous) n'était pas mort sous leurs yeux indifférents et Salah et Mabruka¹ non plus, même si tout cela n'était jamais arrivé, les salariés de la Croix-Rouge travaillant dans les centres restent de toute façon des matons.

Un mort au centre de rétention de Turin

(mai 2008)

Le 14 mai, un sans-papiers marocain, Fathi Hassan Nejj, est mort au centre de rétention de Turin. Il était enfermé depuis dix jours, et menacé d'expulsion.

« Nous avons hurlé toute la nuit pour appeler les secours, mais personne n'est venu », racontent ses camarades. « Ils l'ont traité comme un chien. »

D'après le Préfet, un médecin de la Croix-Rouge l'aurait occulté dans l'après-midi précédent sa mort. « Il était extrêmement mal toute la journée de vendredi. Sa fièvre était très forte. » Lui aurait été administré un antibiotique – sans prendre soin de vérifier s'il était allergique. « Puis, ils n'ont plus rien voulu savoir de lui. » À minuit et demie, son état s'est aggravé. « J'ai perdu la voix à force de crier. » Nous étions tous en train de crier. » Quelqu'un de la Croix-Rouge est arrivé, puis est reparti en disant qu'on ne pouvait rien faire avant le lendemain. Au matin, on

de la police dans les centres de rétention ou les avions, comme tout collaborateur, la Croix-Rouge est rémunérée. En plus de cette rémunération, elle se voit aussi distribuer des dons, la plupart de ses dons étant attribués par les gouvernements et la commission européenne. Rappelons-nous le poids de la neutralité de la Croix-Rouge durant la 2e Guerre mondiale. L'organisme de charité pouvait exercer un droit de visite dans les camps de concentration. On sait aujourd'hui ce qui s'y est passé : on peut donc s'interroger sur le rôle et l'utilité réelle de la Croix-Rouge.

Pour un monde sans frontières, Liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous !

« Nous avons avec une image précise : dans Suite à la distribution de tract en 2010, 4 personnes ont été placées en garde-à-vue.

Quand les croisés voient rouge, ils balancent : de la Croix-Rouge à la garde à vue

Le samedi 5 juin la semaine nationale de quête de la Croix-Rouge a commencé. La Croix-Rouge, au-delà de son image humanitaire, est aussi une entreprise qui participe à l'enfermement et à l'expulsion des sans-papiers.

Le dimanche 6 juin, avec plusieurs personnes, nous sommes allé/ées informer les potentiels donateurs des activités moins connues de l'organisme humanitaire en distribuant des tracts et des affiches et en posant quelques pochoirs.

Quelques-un/es d'entre nous s'arrêtent vers Jacques-Bonsergent, à deux pas de la boutique de la Croix-Rouge de la rue Albert-Thomas pour informer les automobilistes qui étaient rackettés par une quêteuse. (« Vous êtes ignobles ! Ignobles ! La Croix-Rouge a envoyé deux conteneurs à Haïti ! »), file prévenir ses collègues qui se trouvaient dans la boutique.

Devant le succès que nous rencontrons, ladite quêteuse, furieuse et indignée Nous continuons notre chemin et engageons la conversation avec plusieurs passants au bord du canal Saint-Martin. C'est alors que deux croisés, un homme et une femme, se précipitent sur nous, brandissant un tract et hurlant qu'on avait dégradé leurs locaux et qu'on les traitait de nazis. Visiblement ils venaient de la boutique de la rue Albert-Thomas et nous pourchassaient, hystériques, dans le quartier.

comprendre que l'esprit qui anime les salariés de la Croix-Rouge n'est certainement pas celui des prisons de Guantanamo.

(source : *indymedia*)

Dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 janvier [2011], plusieurs antennes de la Croix-Rouge (rue des Couronnes, rue Haxo, rue de Romainville, rue Albert Thomas) ont été visitées, des tags aposés sur leurs façades, parmi lesquels

"Feaux C.R.A.", "Collabos", "Balances", "Liberté pour tous", "Bourreaux", "Les prisons en feu, la Croix-Rouge au milieu".

La maison de la Justice et du Droit, rue du Buisson-Saint-Louis, a elle aussi eu droit à ses petites décorations : "crève l'Etat", "Cramé la taule", "Liberté pour tous", "Nique la justice", "Feu aux prisons".

Cette petite action a pour but de rappeler le rôle de la Croix-Rouge dans la bonne marche de la machine à expulser et à enfermer. Elle vise également à marquer la solidarité avec les personnes contre lesquelles la Croix-Rouge a porté plainte, n'apprécient guère que sa sale besogne soit rendue publique.

Ces personnes passent en procès ce vendredi. Enfin,

La femme sort alors son portable et commence à nous filmer et nous photographier. Quand nous lui avons demandé d'arrêter, elle est devenue très aggressive.

Nous décidons de rompre la « conversation » et de continuer tranquillement le long du canal, diffusant les tracts et discutant avec les promeneurs.

Une voiture de police est alors arrivée et s'est dirigée vers les deux croisés, toujours à nos trousses.

Nous avancions vers la rue du faubourg Saint-Martin quand tout à coup une voiture de flics s'arrête à notre hauteur, suivie par une autre de la Croix-Rouge et deux véhicules de police. Alors que nous sommes entourés par des policiers, un des employés de la Croix-Rouge leur crie : « *Il y en avait d'autres ! Il y en avait d'autres !* » Des flics en civil continuent alors leur traque dans le quartier tandis que nous sommes emmené/es au commissariat de la rue de Nancy, escorté/es par la voiture de la Croix-Rouge.

Après trois heures d'attente pendant lesquelles nous avons saisi des bribes de la déposition de la Croix-Rouge qui tenait absolument à porter plainte, apparemment sans succès, contre d'imaginaires dégradations, nous sommes auditionné/es. Les flics nous laissent miroiter une sortie prochaine parce que « *vraiment c'est pas l'affaire du siècle* ».

Nous refusons de répondre à leurs questions, ce qui les énerve : « *Bah alors vous assumez pas vos actes* » ; « *Il faut avoir le courage de vos opinions* » ; « *Bah maintenant vous allez avoir une amende et avec ça c'est vous qui financerez les centres de rétention* ».

Alors que tout semble fini, ils décident de nous mettre en garde à vue au prétexte de refus

Suite à cela, un texte de mise au point a été fait, accompagné d'une vidéo à faire circuler sur le rôle de la Croix-Rouge dans les centres d'expulsion et d'identification italiens. Les voici :

Liens vers la vidéo (en italien) :

<http://www.autistici.org/macerie/?p=19353>

Une vidéo de police est alors arrivée et s'est dirigée vers les deux croisés, toujours à nos trousses.

Les clefs :

Quelques faits survenus ces derniers jours nous laissent supposer qu'il y a des choses équivoques sur le rôle exact que jouent à l'intérieur de la machine à expulser toute une série d'organisations humanitaires ou d'assistance qui détiennent la gestion des 13 centres d'identification et d'expulsion qui sont disséminés sur le territoire. Nous parlons de la Croix-Rouge bien sûr mais aussi de la Misericordia, des consortiums des coopératives Connecting People et Self pour parler des 1ers noms qui nous viennent à l'esprit. A chaque fois que cette question revient sur le tapis, il y a toujours quelqu'un pour dire « *Mais pourquoi vous vous attaquez à eux* », « *Si ce n'était pas eux qui soignaient les retenus ? qui le ferait ?* ». Avant tout, quand on parle de la Croix-Rouge on a presque l'impression que son rôle dans les centres se limite à organiser les gardes à l'infirmérie, à contrôler la date de péremption des médicaments et à veiller au rigoureux respect des « *droits humains* » dans les cages. Ce n'est pas comme ça.

Gérer un centre ça signifie avoir en adjudication la gestion complète. Ça signifie recevoir de l'argent du ministère et avec eux organiser la vie à l'intérieur – en dehors de la surveillance confiée aux forces armées et à la police. La Croix-Rouge qui gère les centres est responsable de tout et ce qu'elle ne fait pas directement de ses propres main, elle l'adjuge aux autres, gardant toujours la responsabilité principale. C'est la Croix-Rouge qui doit se plaindre auprès de la Camst et de la Sodexo si dans la soupe des retenus il y a des cafards ou si les épinards qui sont servis sont périmés, pas la préfecture.

Turin,

9 octobre 2009 :

Un groupe de réfugiés somaliens bloqué pendant des heures l'entrée de l'autoroute Turin-Milan pour protester contre les conditions du centre d'accueil (ouvert) de la Croix-Rouge où ils ont été parqués après leur expulsion d'un immeuble squatté.

d'empreintes et de photos.

cette action est dédiée à Bruno, en taule pour avoir participé à la lutte contre la machine à expulser.
Liberté pour tous, avec ou sans papiers.

—

Deux jours plus tard, 3 personnes se font arrêter alors qu'elles faisaient des tags. Elles sont inculpées -entre-autre- pour cette action contre la Croix-Rouge et placées en détention provisoire. Une sera libérée quelques jours plus tard et les deux autres feront plusieurs mois de prison. Ces trois personnes sont toujours sous contrôle judiciaire. Plus globalement une enquête a été ouverte contre des actions qui visaient la machine à expulser (air france, des banques qui dénoncent des sans-papiers, des constructeurs de prisons) dans laquelle plusieurs personnes sont inculpées.

N'hésitons pas à faire connaître les agissements de cet organisme autour de nous et n'oublions pas, pas de fric pour les collabos, pas de fric pour la Croix-Rouge !
Les 4.

(*Les 4 personnes ont été relaxées pour vice de procédure)

En Italie, le 8 août, est entré en vigueur le « Paquet Sécurité », nouvelle série de lois et mesures sécuritaires. Parmi ces mesures il y a l'augmentation de la durée de rétention des personnes dites sans-papiers : 6 mois d'enfernement contre 2 auparavant. Immédiatement, dans plusieurs CIE (centres d'identification et d'expulsion), les retenus se sont révoltés : émeutes, incendies, organisations de tentatives d'évasions collectives, grèves de la faim et de la soif. À leur révolte ont fait écho toutes celles et ceux qui à l'extérieur luttent pour la fermeture des CIE et la liberté de circulation et d'installation en général.

Ainsi, de nombreux retenus mettant en accusation le rôle des employés de la Croix-Rouge dans les centres, plusieurs personnes ont occupé il y a quelques jours le siège de cet organisme à Turin. Des témoignages de personnes enfermées ont été lus et distribués aux employés et aux passants. Suite à cela, la CGIL-fonction publique de Turin (confédération syndicale de gauche en Italie) a pondu un communiqué condamnant l'occupation :

On ne tire pas sur la Croix-Rouge
(communiqué de la CGIL)

Dans la soirée d'hier un petit groupe de 16 anarchistes a occupé le siège de la Croix-Rouge italienne de Turin pour contester la fonction d'assistance confiée à la Croix-Rouge internationale auprès des centres d'identification et d'expulsion (ex CPT).

Être contre la politique raciste et xénophobe du gouvernement ne peut en aucune façon remettre en cause et accuser le travail des salariés de la Croix-Rouge, qui, dans des conditions extrêmement difficiles garantissent plus à des camps de concentration Cela vaut la peine de rappeler que les salariés de la Croix-Rouge n'appartiennent à aucun corps militaire ou armé. Au contraire, pour la majeure partie, ce sont des travailleurs précaires qui accomplissent leur devoir, luttent pour maintenir l'assistance civile et publique à toutes les personnes en difficulté. Pour le reste il suffit de rappeler la fonction humanitaire que la Croix-Rouge internationale exerce en situation de frontières comme Lampedusa pour

Le lendemain matin, visite surprise : c'est la brigade criminelle ! Ils nous posent toute une série de questions à propos de diverses actions menées contre la Croix-Rouge depuis plusieurs mois, des actions allant de l'engagement de serrure au pneu crevé en passant par des bris de vitrines, des collages d'affiches et des tags.

Nous sommes finalement libéré/les en début d'après-midi avec une citation à comparaître au TGI de Paris le 3 septembre pour refus d'empreintes et de signalisation*.

Une fois de plus la Croix-Rouge s'est illustrée par ses talents d'auxiliaires de police en nous traquant, nous filmant, nous dénonçant et en s'acharnant pour porter plainte contre des dégradations imaginaires.

Nous remercions les nombreuses personnes qui ont manifesté leur solidarité en téléphonant au commissariat et à la Croix-Rouge du 10e arrondissement et qui se sont rassemblées devant le commissariat.

N'hésitons pas à faire connaître les agissements de cet organisme autour de nous et n'oublions pas, pas de fric pour les collabos, pas de fric pour la Croix-Rouge !

LES EXPULSIONS DE RROMS

Depuis plusieurs années la Croix-Rouge est régulièrement présente lors des expulsions de campsements rroms. Elle participe également au chantage de l'Etat qui force les Rroms à accepter l'aide au retour se faisant ainsi ficher. Elle assiste les flics, en participant à la logistique des expulsions notamment au niveau du transport soit vers les pays dirs d'origine, soit loin des lieux expulsés.

Voici quelques extraits de témoignages qui font état de cette collaboration de la Croix-Rouge :

(sources : presse et Romeurope, Recueil de témoignages sur le déroulement des opérations de retour organisées par l'ANAEM)



Montreuil (93), avril 2003 : des Roms aidés par la Croix-Rouge à monter dans les cars de CRS

Le 14 avril 2003, des familles rroms de Montreuil (93) se faisaient expulser de leur logement et du pays par les forces de police. Présente sur les lieux, la Croix-Rouge semble avoir scrupuleusement observé son devoir de neutralité, si l'on en croit le témoignage de Hanlor Gabriel-Tardieu, membre du comité de soutien aux Roms de Montreuil : « A l'intérieur du cercle de policiers qui entouraient le bâtiment, la Croix-Rouge était présente pour veiller au bon déroulement de ce que la préfecture a qualifié d'«interpellation sur la voie publique». La

Croix-Rouge était là lorsque les familles défilaient mains au mur pour être fouillées, jusqu'à aux enfants auxquels on demandait de retirer leurs chaussures et les bébés auxquels on retirait les couches. Elle était là aussi pour les installer dans les cars des CRS : les hommes d'une part, les femmes et les enfants de l'autre. Direction les centres de rétention. Le collectif auquel j'appartiens travaillait depuis un an à la scolarisation de ces enfants, à l'accès aux

(source : infymedia)

Texte accompagnant plusieurs véhicules de la Croix-Rouge tagués d'un « Expulseur » : « Le 26 mai d'importantes forces de police accompagnées par

ITALIE : LA CROIX-ROUGE COGÈRE LES CENTRES D'IDENTIFICATION ET D'EXPULSION (CIE)

(la plupart des texte ci-dessous ainsi que des infos sur les luttes contre les centres de rétention et la machine à expulser en Italie sont sur le site mae : <http://www.autistici.org/macerie>)

Rome, 22 septembre 2009 :
En Italie, la Croix-Rouge procède à l'identification et au recensement des Rroms et des migrants.
En 2008, une campagne de fichage des Rroms est lancée par le gouvernement italien. À Rome, ce sont les opérateurs de la Croix-Rouge qui se sont chargés de faire le recensement et de collecter les empreintes digitales suivis par des flics en civils qui s'occupent de celles et ceux qui refusent ce fichage. Les fiches sont d'ailleurs stockées dans les locaux de l'association.
À Lampedusa, la Croix-Rouge met à disposition ses bus et son personnel pour amener les nouveaux arrivants dans les centres de rétention et participer à leur identification par la police. Elle gère également plusieurs Centres d'Identification et d'Expulsion, notamment à Milan et Turin. De nombreux retenus mettent en accusation le rôle des employés de l'association.

Au centre de rétention de Turin, fin avril 2012, lors d'une révolte les salariés de la Croix-Rouge ont épaulé les policiers pour mater la rébellion en aspergeant les retenus avec des canons à eau !

Depuis plusieurs années, en écho aux mouvements à l'intérieur des centres, des personnes solidaires mènent diverses actions contre l'association humanitaire. Voici le compte-rendu d'une action de solidarité qui a eu lieu à Turin en 2009 suite à plusieurs révoltes dans les CIE italiens contre l'allongement de la durée de rétention et pour la liberté :

soins pour ces familles, etc. Un travail humanitaire au sein duquel la Croix-Rouge était alors absente. On ne pourra jamais concevoir l'humanitaire dans la collaboration à une réfle et à une expulsion. Surtout lorsqu'on sait que ce retour en Roumanie se soldé par la prison, ou par une suppression du passeport pour ceux qui ont plus de chance, mais de toute façon par une mort lente, les Roms n'ayant accès à rien...»

Témoignage d'un sans-papier enfermé dans un centre de rétention géré par la Croix Rouge en Italie

Témoignage d'un sans-papier enfermé dans un centre de rétention géré par la Croix Rouge en Italie

«Quand je suis arrivé ici, qu'ici j'étais, ils m'ont dit que je devais rester tranquille, et j'ai dit : "Un peu moins libre... Mais je m'assiedrai... J'ai vu la Croix-Rouge et j'ai dit : "La Croix-Rouge comme je me suis trompé, je m'a ouvert une porte et... une paire de pantoufles, je me suis pas la de haut ! Que des grilles, des grilles, une paire de pour ceux du Bangladesh pour les Européens... De loin, une cage pour les Noirs, une cage pour les moyens... J'ai vu les Arabes, une cage pour les animaux puis rendu compte qu'on m'avait menti, que moi je n'étais pas libre ! Ici, il n'y a pas de libre ! Vous savez comment nous maintenir en vie ? Vous savez comment nous sentir en vie ? Vous savez comment ça : on ne peut pas être libre, de poule - et une autre chose de se retrouver ne serait ce que 5 minutes dans une cage... et non, 2 mois, 3 mois, 4 mois, 5 mois, 6 mois... et autour de nous seulement des militaires qui reviennent d'Afghanistan, de la circulation, municipale, police nationale, patrouillent des finances, gendarmerie, police de la circulation, militaires... On a tous les gardes déshonorés. Parce que sous les uniformes de la Croix-Rouge se cachent les ex militaires, celà, je peux confirmer devant tout le monde, aussi devant le Président les ex militaires. Et ici ce n'est pas comme pour Mr Bossi, de Mr Maroni, de Mr Fini, de Mr Casini, et de Mr Calderoli. C'est le Guantánamo. C'est le Guantánamo pour Guantánamo voix soient entendues dans le monde entier comme elles sont faites ici. Nous ne peuvent pas être décrits. On ne peut pas décrire, on ne peut pas reconnaître, on ne peut pas décrire... »

Impreneur nos soins

Centre de rétention de Ponte Galeria, Rome, le 30 août 2009

La Croix-Rouge ont évacué plusieurs centaines de Roms réfugiés là après l'incendie de l'entrepôt où ils vivaient et où un enfant, Diego 7 ans, a trouvé la mort.

Outre une présence systématique aux côtés des flics pour servir de caution humanitaire lors des expulsions de campsements de Roms, la Croix-Rouge française c'est également, entre autres : la cogestion des zones d'attentes où sont enfermés les étrangers que l'administration française ne veut pas laisser entrer sur le territoire, la présence dans les charters d'expulsés pour montrer que la France expulse humainement et précautionneusement.

En Italie, rappelons aussi que la Croix-Rouge c'est : la participation au fichage ethnique des Roms, la cogestion des centres de rétention, ce qui n'a d'ailleurs pas empêché plusieurs personnes d'y mourir cette année.

Partout où nous le pouvons,
partout où ils sont, rappelons-
le : COLLABO UN JOUR
COLLABO TOUJOURS,
LA CROIX-ROUGE =
EXPULSEURS»

Une semaine avant l'évacuation, deux personnes de l'Anaem se sont directement rendues sur le site pour y passer une matinée, afin d'informer les personnes et y réaliser les premières inscriptions. Cette visite faisait suite à celle de la police des frontières qui distribuait plus tôt dans la matinée les premières OQTF. Ces deux visites imbriquées ont laissé réigner un flou certain; et les premières inscriptions se sont faites pour la plupart dans la précipitation et l'incompréhension. Qui plus est, l'absence de solutions de relogement et une surveillance policière autour de l'ouverture d'autres sites a fait apparaître le retour comme l'unique solution, même si elle n'était pas souhaitée, avec à la clé une solution d'hébergement jusqu'à l'arrivée

*Août 2007 suite à l'expulsion d'un bidonville à
Villenave*

Agglomération lyonnaise (69) -
Oradea (Roumanie) : récit d'un

de solutions de relogement et une surveillance policière autour de l'ouverture d'autres sites a fait apparaître le retour comme l'unique solution, même si elle n'était pas souhaitée, avec à la clef une solution d'hébergement jusqu'au départ.

Ainsi, le premier convoi de bus est parti le 12 août dernier pour la Roumanie en direction de la ville d'Oradea, avec à son bord 151 personnes (des terrains de Villeurbanne, St Priest et Vénissieux), encadrées par 12 bénévoles de la

LA MACHINE À EXPULSER

Croix Rouge et sous la responsabilité d'un membre de l'Anaem.

Le voyage, sur le plan logistique, s'est bien déroulé. Il aura duré environ 30 heures jusqu'à Oradea, sans trop de retard. La nourriture était prévue par la Croix Rouge. Les passages aux différentes douanes n'ont pas posé de problème (les vérifications d'usage et le comptage, au départ, ont été effectués avec rigueur). L'accueil à Oradea, puis la distribution des papiers et des sommes d'argent (en Llei au cours du jour) se sont déroulés normalement.

Sur le plan humain, le bilan se doit d'être nuancé. Le convoi a été escorté depuis son départ par une voiture de police jusqu'au péage de Villefranche à 70 Km/h de moyenne, ce qui fut, en fin de compte, plus agaçant qu'humiliant. La suite du trajet jusqu'à la frontière franco allemande s'est faite en compagnie d'une escorte motorisée des gendarmes de chaque région traversée. La première halte à Besançon, prévue sur la feuille de route sur une trentaine de gendarmes, a été sans commerce, où nous étions attendus par une trentaine de gendarmes, a été particulièrement mal vécue. Quitter la France marquait symboliquement, pour l'ensemble des occupants des bus, leur départ.

Les conditions en général sur l'ensemble du voyage ont été humainement difficiles pour les passagers: privés d'identité (les passeports et cartes d'identité en possession de l'ANAEM), dans une sorte de semi-liberté, souvent suspectés de trop s'éloigner, peu ou pas informés (trajet, arrivée), pauses courtes et rares, encadrement ferme (Croix Rouge), enfin symbole terrible de l'éloignement d'un pays qui ne veut les prendre en compte.

Février 2008 Villabé (91) – Roumanie

Extrait d'un compte-rendu de médecin du monde pour une opération d'aide au retour

A notre question concernant l'avenir des personnes, répertoriées par l'Aftam, comme atteintes de pathologies graves qui nécessitent un suivi médical, la réponse est confuse et une discussion a lieu entre les représentants de la DDASS, du CLAT et de l'ANAEM.

L'inquiétude vient du fait que deux personnes atteintes de tuberculose et potentiellement contagieuses ont été renvoyées. Les craintes concernant les accompagnants au retour : fonctionnaires de police et membres de la croix rouge. Elles ne semblent pas s'étendre aux Roms du groupe !

Mai 2008 Alès, (Gard)

où une cinquantaine de familles, dont une majorité Roms originaires de Roumanie vivaient dans un Foyer de Jeunes Travailleurs qu'il fallait évacuer pour sa réhabilitation :

L'ensemble des personnes (essentiellement femmes et enfants) sont montées le 14 mai dans un car affrété par l'ANAEM à Alès. La Directrice du Foyer de jeunes Travailleurs organisait le départ avec la liste des personnes, alors que l'ANAEM restait en retrait. A Nîmes, 6 autres personnes sont montées dans le car. Arrivés à l'aéroport, deux autres cars en provenance des Pyrénées orientales et de l'Hérault (transportant chacun 43 personnes) les ont rejoints. Arrivés à l'aéroport, la Croix rouge, l'ANAEM et un déploiement important de gendarmes ont organisé très rapidement l'enregistrement des personnes (au total 124, dont une cinquantaine d'enfants).

